



COMMUNE DE SAINT DENIS
Département de l'Aude

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 OCTOBRE 2022**

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis, légalement convoqué le 21 octobre 2022, s'est rassemblé à la salle commune de Saint Denis, sous la présidence de Monsieur Michaël LAURENT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en service : 15

Présents : 10 BRENAC Elisabeth, COSTESEQUE Nadine, FOLCH Patrick, GARCIA Virginie, LAURENT Michaël, MOUNDY Céline, PUECH Michel, RAJOL Julie, THOMASSIN CLEBON Delphine, VALLET Francis formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 2 FUMET Frédéric, MOUNDY Gilles

Procurations : 3 ASSIE Alexandra à PUECH Michel, CHABAUD Robert à VALLET Francis, CONSTANSA Chantal à LAURENT Michaël

Secrétaire de Séance : THOMASSIN CLEBON Delphine

Ouverture de la séance à 20h30.

M. Le Maire annonce que le quorum est atteint avec 10 élus présents.

Mme THOMASSIN CLEBON Delphine est désignée Secrétaire de séance.

2022-039 Objet : Rénovation de la toiture de l'église - Plan de financement de l'opération et demande de subventions

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la toiture et la charpente de l'église nécessitent d'important travaux de rénovation.

M. le Maire présente le dossier élaboré par CEBAT.

M. PUECH Michel demande s'il est possible de rajouter les travaux sur la voute intérieure de la première travée.

M. le Maire propose de se rapprocher de CEBAT afin de solliciter le chiffrage des travaux de la voute et de le rajouter au montant prévisionnel des travaux.

Le Conseil Municipal accepte que le plan prévisionnel présenté soit réajusté avec l'ajout du montant des travaux de la voute de première travée et signé par M. le Maire.

La commune a confié l'étude et le chiffrage de cette opération à CEBAT. Le montant des travaux est estimé à 268 600 €HT soit 322 320 €TTC.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

	Coût estimé du projet			Subventions			FCTVA 16.4%	Estimation coût projet restant à la charge de la Commune
	Maitrise d'oeuvre	Travaux	Total	Région (10%)	Etat (40%)	Département (30%)		
Montant HT	19 750€	268 600€	288 350 €	28 835 €	115 340€	86 505 €	56 747.28 €	58 595.72 €
Montant TTC	23 700€	322 320 €	346 020 €	Total : 230 680 €				

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement ci-dessus présenté.

AUTORISE Monsieur le Maire à demander des subventions auprès des services de l'Etat, du Département et de la Région, ainsi qu'à tout autre organisme susceptible d'apporter son aide financière à l'exécution de cette opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à contracter si besoin un emprunt afin de financer cette opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

La séance est levée

A Saint Denis, le 10-1-2023

M. le Maire,

Michaël LAURENT



La Secrétaire de séance,

Delphine THOMASSIN CLEBON

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Delphine Thomassin Clebon', is written below the printed name.